

En septembre 2024, les prix à la consommation augmentent de 1,2 % sur un an

Indice des prix à la consommation - résultats provisoires (IPC) - septembre 2024

Informations Rapides · 27 septembre 2024 · n° 249

Avertissement

Cette publication s'appuie sur des données provisoires. Les indices qui y figurent sont calculés sur un champ restreint d'observations de prix et à partir d'estimations des évolutions de certains tarifs non encore disponibles. Les résultats définitifs seront publiés le 15 octobre 2024. En conséquence, les indices provisoires ne doivent pas être utilisés pour des revalorisations contractuelles.

Sur un an, selon l'estimation provisoire réalisée en fin de mois, les prix à la consommation augmenteraient de 1,2 % en septembre 2024, après +1,8 % en août. Cette nette baisse de l'inflation s'expliquerait d'abord par un repli des prix de l'énergie en particulier ceux des produits pétroliers. Les prix des services ralentiraient sur un an et ceux des produits manufacturés diminueraient à un rythme un peu plus soutenu qu'au mois précédent. Les prix de l'alimentation et du tabac augmenteraient sur un an au même rythme que le mois précédent.

Sur un mois, les prix à la consommation diminueraient de 1,2 % en septembre 2024 (après +0,5 % en août). À l'effet saisonnier de la baisse du prix des transports (aériens notamment) et des services d'hébergement, s'ajoutent en particulier la baisse marquée des prix de l'énergie, le retour à la normale de certains tarifs après les Jeux Olympiques et Paralympiques et la baisse du prix des services de santé. À l'inverse, les prix des produits manufacturés augmenteraient sur un mois, portés par la hausse des prix de l'habillement et des chaussures. Ceux du tabac seraient quasi stables par rapport à août. Cela conduit au total à la baisse mensuelle des prix la plus forte depuis le début de la série en 1990.

Sur un an, l'indice des prix à la consommation harmonisé augmenterait de 1,5 % en septembre 2024, après +2,2 % en août. Sur un mois, il baisserait de 1,2 % après +0,6 % le mois précédent.

Indices des prix à la consommation

Évolutions annuelles (en %)

	Pondérations 2024	septembre 2023	août 2024	septembre 2024 (p)
Ensemble IPC*	10 000	4,9	1,8	1,2
Alimentation	1 507	9,7	0,5	0,5
- Produits frais	185	4,6	2,7	2,7
- Autre alimentation	1 322	10,6	0,1	0,1
Tabac	177	9,9	8,7	8,7
Énergie	832	11,9	0,4	-3,3
Produits manufacturés	2 324	2,8	-0,1	-0,3
Services	5 160	2,9	3,0	2,5
Ensemble IPCH**	10 000	5,7	2,2	1,5

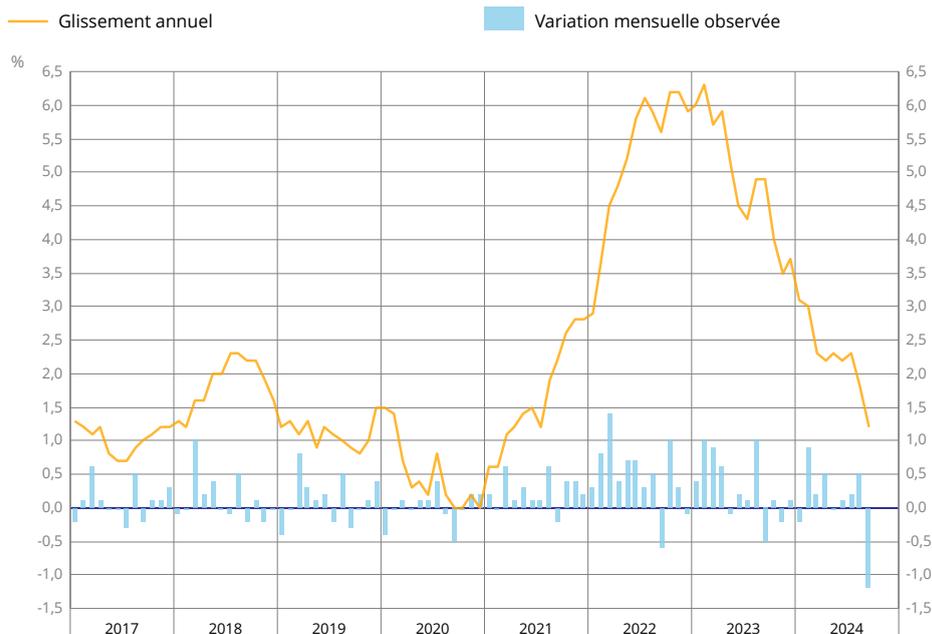
(p) données provisoires

*: indice des prix à la consommation **: indice des prix à la consommation harmonisé

Champ : France entière

Source : Insee - indices des prix à la consommation

Évolutions de l'indice des prix à la consommation



Champ : France entière

Source : Insee - indices des prix à la consommation

Pour en savoir plus

Définition : l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) est utilisé pour les comparaisons entre membres de l'Union européenne. Il est calculé pour tous les ménages, en France. La principale différence entre l'IPCH et l'IPC porte sur les dépenses de santé : l'IPCH suit des prix nets des remboursements de la sécurité sociale tandis que l'IPC suit des prix bruts.

Publication des résultats définitifs (septembre 2024) : le 15 octobre 2024, à 8h45.

Prochaine parution (résultats provisoires - octobre 2024) : le 31 octobre 2024, à 8h45.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur X @InseeFr : x.com/InseeFr



Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Direction de la publication : Jean-Luc Tavernier
ISSN 0151-1475